



Plusieurs sociétés d'assurance




proposent des garanties pour vous aider à restaurer les dommages à votre crédit ou à votre réputation causés par le vol d'identité. Parlez à votre agent d'assurance des options offertes.

**Des questions au sujet de l'assurance?**

**Appelez-nous.**

**Le Bureau d'assurance du Canada**  
Sans frais : 1 844 227-5422

[ibc.ca](http://ibc.ca)

-  [@InsuranceBureau](https://twitter.com/InsuranceBureau)
-  [facebook.com/insurancebureau](https://facebook.com/insurancebureau)
-  [youtube.com/insurancebureau](https://youtube.com/insurancebureau)

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada.

IBC  BAC

© 2017 Le Bureau d'assurance du Canada. Tous droits réservés.

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont offerts uniquement à titre éducatif et informatif. Pour déterminer si ceux-ci pourraient s'appliquer à sa situation, le lecteur devrait chercher à obtenir des conseils appropriés auprès de professionnels compétents.

04/17

# Protégez-vous contre le **VOL D'IDENTITÉ**



ASSURANCE HABITATION → PARCOUREZ IBC.CA



IBC  BAC



## L'ampleur de l'expansion technologique a fait du vol d'identité une entreprise très rentable pour les fraudeurs.

*Voici quelques conseils pour minimiser le risque d'être victime de vol d'identité.*

### » Songez à la trace documentaire

- **Ne mettez pas toutes vos pièces d'identité** (par exemple, carte d'assurance sociale, extrait de naissance, etc.) dans votre portefeuille ou votre sac à main. Rangez-les dans un endroit sûr comme un coffret de sûreté.
- **Mémorisez vos numéros d'identification personnels (NIP)**. Ne les écrivez nulle part.
- **Ne laissez pas** dans votre voiture votre porte-monnaie, du courrier ou des colis avec des étiquettes qui portent votre nom et votre adresse.
- **Surveillez attentivement vos relevés bancaires et de carte de crédit** et vérifiez votre rapport de crédit une fois par année. Avertissez immédiatement votre institution financière et le bureau de crédit pertinent de toute activité non autorisée.
- **Si possible, déchiquez tous les documents personnels et financiers** (par exemple : factures, documents d'assurance, relevés bancaires et de carte de crédit, etc.) avant de les mettre aux déchets. Les voleurs n'ont pas peur de fouiller dans vos ordures pour obtenir vos renseignements personnels.

### » Protégez vos renseignements

- Si vous remettez votre carte de débit ou de crédit à un commerçant lors d'une transaction, **assurez-vous de ne pas la quitter des yeux**. Redoublez de prudence lorsque vous utilisez votre NIP, lorsque vous retirez des fonds au guichet automatique ou lorsque vous entrez votre NIP sur un clavier lors d'une transaction. Évitez de vous servir de renseignements facilement accessibles, par exemple, votre date de naissance ou votre numéro d'assurance sociale, comme mots de passe.
- **Méfiez-vous des appels, courriels ou courriers non sollicités vous demandant vos renseignements personnels ou financiers**; ces renseignements détaillés ne devraient être fournis qu'à des personnes de confiance et lorsque c'est absolument nécessaire. Si vous doutez de la légitimité d'un interlocuteur, dites-lui que vous voulez le rappeler et demandez-lui son numéro de téléphone. Un « escroc » raccroche alors généralement.

### » Surveillez votre courrier

- **Si vous avez une boîte à lettres, assurez-vous qu'elle est verrouillée**, si possible, pour prévenir

le vol de courrier. Sinon, essayez de prendre votre courrier dès qu'il est livré.

- **Si vous partez en vacances**, demandez que votre courrier soit retenu au bureau de poste ou demandez à une personne de confiance de **le cueillir** durant votre absence.
- **Avissez les institutions financières pertinentes de tout changement d'adresse**. Abonnez-vous au service d'acheminement du bureau de poste, de façon à ce que votre courrier soit transmis à votre nouvelle adresse.

### » Naviguez prudemment

- **Sécurisez vos ordinateurs et autres appareils électroniques** comme les portables et les tablettes à l'aide de logiciels antivirus, anti-espion et coupe-feu.
- **Supprimez régulièrement l'historique de votre navigateur et les fichiers cache** de vos ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents. Ainsi, la mémoire de votre navigateur ne contiendra pas de renseignements comme les pages Web, les fichiers, images et autres contenus téléchargés.
- **N'oubliez pas de fermer votre session** avant de fermer le navigateur pour empêcher un accès non autorisé à vos renseignements personnels.
- **N'ouvrez pas de fenêtre-pub et évitez les sites Web qui offrent des téléchargements « gratuits »**, ils peuvent installer des programmes malveillants qui recherchent vos renseignements personnels sur votre ordinateur.
- **Évitez d'utiliser des ordinateurs publics** pour magasiner en ligne ou faire des opérations bancaires par l'entremise de l'Internet.
- **N'utilisez pas un point d'accès Wi-Fi public** pour accéder à des renseignements confidentiels, en utilisant des services de banque en ligne, par exemple.
- **Créez des mots de passe uniques** pour vos comptes et changez-les souvent.